



Bulletin technique collectif rédigé par l'équipe viticole de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire pour l'ensemble des vignerons du 37

bsv  
bureau de service de végétal  
Centre - Val de Loire

Rédigé d'après les observations du BSV Viti Centre-Val de Loire n° 11 du 11/06/2024 - Lien ici

Des conseils pour vous accompagner dans vos décisions et vos stratégies



## La synthèse de la semaine à venir

### FLASH !!!!!..... A RETENIR CETTE SEMAINE...

- Retour des pluies et baisse des températures.
- Floraison généralisée à partir de cette semaine.

#### PRESSION MALADIES OUEST 37

Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



#### PRESSION MALADIES EST 37

Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



**SOMMAIRE**

**Page**

Point météo du 12/06 au 18/06 2  
Stades phénologiques : floraison généralisée cette semaine 2  
Optimiser la date du 1er rognage 3  
Black-rot : peu d'évolution des symptômes 3  
Mildiou : continuer la protection de la fleur 4  
Oïdium : aucun symptôme, mais risque toujours présent 5  
FOCUS SUR... l'aspirateur à marc ML Transfer de Cefinox 6  
Formation Certiphyto 7  
Stratégie de votre exploitation 7

**QUE RETENIR DE LA SEMAINE ?**

Protection de la fleur  
 Vent d'ouest  
 Maladies  
 Début de la floraison

**Point météo du 12/06 au 18/06**

Mer 12/06	Jeu 13/06	Ven 14/06	Sam 15/06	Dim 16/06	Lun 17/06	Mar 18/06
8°C 18°C	9°C 21°C	13°C 20°C	12°C 17°C	12°C 18°C	14°C 21°C	17°C 21°C

Sources : Windy, Meteociel, meteologix, meteoblue

**Stades phénologiques : floraison généralisée cette semaine**

**OUEST (stade moyen)**

**Cabernet** : floraison  
**Chenin / grolleau** : boutons floraux séparés

Evolution rapide de la floraison sur les cabernets qui devrait se terminer en milieu de semaine prochaine



**EST (stade moyen)**

**Gamay / sauvignon** : pleine floraison  
**Chenin / cot** : tout début de floraison

Floraison qui devrait se généraliser durant cette semaine malgré la fraîcheur de la météo



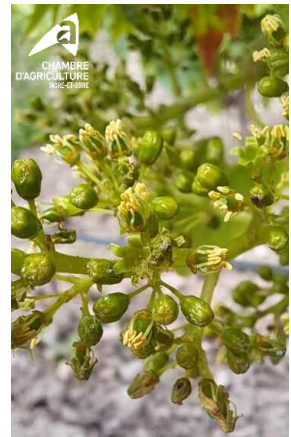
Pleine floraison, cabernet, Avon-les-Roches, 10/06/2024



Milieu de floraison, grolleau, Azay, 10/06/2024



Début de floraison, chenin, Noizay, 10/06/2024



Pleine floraison, gamay, Amboise, 10/06/2024



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



## Optimiser la date du 1<sup>er</sup> rognage

La pousse avance à grands pas. À l'image d'une date de récolte, la date du 1<sup>er</sup> rognage est prépondérante dans l'objectif de gestion de vigueur.

### Rogner au bon moment, c'est optimiser la production

#### Avantages



- Fixe la hauteur du feuillage
- Maintient le port de la vigne
- Améliore l'exposition des feuilles et des grappes
- Diminue la compétition feuilles / grappes pour les nutriments

#### Inconvénients



- Favorise la pousse des entre-cœurs
  - Très consommateur en sucre (concurrence)
  - Entassements de feuillages (microclimat favorable aux pathogènes)
  - Transpiration inutile du cep (perte d'eau)

Vigne peu vigoureuse ou ayant subi de forts stress (gel, grêle, stress hydrique...)	Vigne très vigoureuse <u>avec</u> besoin de <u>dédoublage</u> post-rognage	Vigne très vigoureuse <u>sans</u> besoin de <u>dédoublage</u> post-rognage
Objectifs : - Redistribuer les sucres vers les grappes - Améliorer le taux de nouaison - Diminuer l'entassement foliaire	Objectifs : - Limiter le risque de coulure - Améliorer le taux de nouaison	Objectif : - Prévenir le stress hydrique
Retarder au maximum le 1 <sup>er</sup> écimage des vignes vigoureuses. <b>Plus la hauteur du feuillage sera élevée, plus la migration des sucres vers les inflorescences sera importante</b>		
ROGNAGE Mi-floraison	ROGNAGE Fin floraison	ROGNAGE Post-nouaison

## Black-rot : peu d'évolution des symptômes

### Observations de cette semaine (réalisées le 10/06/2024)

- A l'est comme à l'ouest les symptômes se stabilisent sur feuilles malgré quelques nouvelles taches observées cette semaine.
- Avant la nouaison, il n'est pas possible de prévoir une attaque sur grappes.



Tache fraîche de black-rot, chenin, Noizay, 10/06/2024

### Analyse du risque et stratégie de protection

- Malgré la baisse des températures, celles-ci sont toujours favorables au développement du champignon. Des pluies et un vent d'ouest sont annoncés, maintenant un risque fort à très fort sur tout le département.
- La floraison a débuté sur l'ensemble du département, **à l'est comme à l'ouest, il est important d'être protégé avant et pendant la fleur !**



QUEST		EST
OUI	POINT TRAITEMENT	OUI



#### BIO

Soufre + cuivres associés ont une action secondaire sur le black-rot.

**Il n'y a pas d'alternative au traitement.**

#### CONVENTIONNEL

La protection black-rot peut se coupler à la protection mildiou et oïdium grâce aux produits en double homologation.



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



## Mildiou : continuer la protection de la fleur

### Observations de cette semaine (réalisées le 10/06/2024)

- Observations de nouvelles taches d'huile sur feuilles, sur l'ensemble du département.
- Très souvent, les taches sur feuilles sont partiellement sèches, mais il faut rester vigilant.
- Des dégâts sur grappes dans les parcelles fortement atteintes continuent à progresser dans notre réseau.

**OUEST**

Fréquence sur cep : 0 à 100 %  
Fréquence sur grappe : 0 à 71 %



**EST**

Fréquence sur cep : 0 à 100 %  
Fréquence sur grappe : 0 à 12,5 %



Jeunes taches (haut) et vieilles taches (bas) de mildiou, cabernet, Cravant, 10/06/2024



Rot gris, cabernet, Panzoult, 10/06/2024



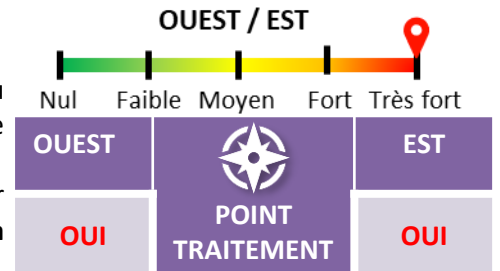
Taches fraîches de mildiou, pinot meunier, Esvres, 10/06/2024



Mildiou fructifié sur grappe, chenin, Montlouis, 10/06/2024

### Analyse du risque

- Toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'expansion du champignon : températures > 10 °C, annonces de pluies et de vent d'ouest humide alternées avec des éclaircies.
- La floraison étant un stade très sensible, le risque est très fort sur l'ensemble du département : **gardez un vignoble protégé à l'ouest comme à l'est.**
- Pour les stratégies à base de produits de contact, et sur secteurs ayant reçu moins de 10 mm de pluie, le renouvellement peut se faire avant la fin de la semaine (de préférence jeudi ou vendredi avant les pluies).
- Pour les protections réalisées à base de produits systémiques et pénétrants, le renouvellement doit s'envisager en fonction des cumuls d'eau, de la rémanence de votre dernier traitement, de la vitesse de pousse et de la présence de symptômes dans vos parcelles.



### Stratégie de protection



#### BIO

- Une intervention avant les prochaines pluies avec **300 g de cuivre métal/ha** type Bordo 20 micro peut être réalisée. Le sulfate de cuivre seul suffit (Bordo 20 micro, dose homologuée : 20 kg/ha).
- Une intervention avec Bordo 20 micro à 300 g/ha de sulfate de cuivre revient à passer une dose de 1,5 kg/ha de Bordo 20 micro.

#### CONVENTIONNEL

Des **produits à base de cymoxanil et de metirame** tels que Aviso DF sont possibles. *Dose homologuée du Aviso DF : 2,5 kg/ha.*  
*Rémanence de 8 jours en présence de la maladie.*  
**Attention : fin d'utilisation le 28/11/2024.**

L'épamprage et l'ébourgeonnage du tronc sont des mesures prophylactiques permettant d'éviter les contaminations en provenance du sol. Mais il n'existe pas d'alternatives aux traitements.



## Mildiou : continuer la protection de la fleur

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle au mildiou		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	70 %	80 %	90 %
Moyenne à forte	80 %	90 %	100 %

**Tableau 1 :** dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur du feuillage et de la sensibilité au mildiou dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)

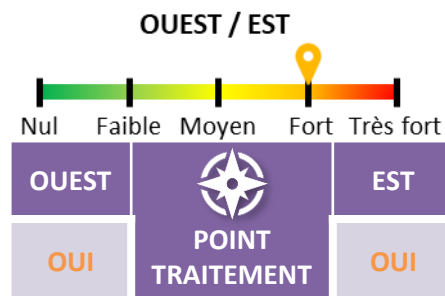
## Oïdium : aucun symptôme, mais risque toujours présent

### Observations de cette semaine (réalisées le 10/06/2024)

- **Aucun symptôme** n'a été observé sur l'ensemble du département.

### Stratégie de protection contre l'oïdium

- Les conditions climatiques annoncées pour la semaine à venir sont favorables au développement du champignon.
- Des 1<sup>ers</sup> symptômes d'oïdium ont été aperçus dans des chênes proches de parcelles, ainsi que sur certaines adventices.
- Les 1<sup>res</sup> fleurs sont visibles sur tout le département.
- **Protéger la fleur en gardant une protection sur vos vignes sur l'ensemble du vignoble.**



#### BIO

- Traitements avec du **soufre mouillable** (ex. : Microthiol, dose homologuée : 12,5 kg/ha).

#### CONVENTIONNEL

- Utilisez des traitements à base de pénétrants : Vivando à base de metrafenone (ex. : Vivando, dose homologuée : 0,2 l/ha).
- Dans la plupart des situations, un traitement à base de soufre est adapté (Thiovit, Microthiol, Kumulus ou encore d'Héliosoufre).

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle à l'oïdium		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	70 %	80 %	90 %
Moyenne à forte	80 %	90 %	100 %

**Tableau 2 :** dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur du feuillage et de la sensibilité à l'oïdium dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)

Spécialité de soufre mouillable	Dose homologuée	Quantité de soufre pur pour la dose homologuée	Doses à utiliser en kg/ha (en % de la dose homologuée)			
			70 %	80 %	90 %	100 %
Microthiol	12,5 kg/ha	10 kg	8,75	10	11,25	12,5

**Tableau 3 :** quantités de produit à base de soufre à appliquer par hectare en fonction de la réduction de dose



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



## FOCUS SUR... l'aspirateur à marc ML Transfer de Cefinox

À l'heure où il est important de trouver un compromis entre qualité de produit et confort de travail, le décuvage est une opération à surveiller de près sur l'aspect sécuritaire. Dans cette optique, la société Cefinox a présenté au SITEVI 2023, leur aspirateur à marc ML Transfer. Toutes ces informations et photos sont issues du site Réussir vigne (retrouvez l'article ICI).

### Fiche technique de l'aspirateur à marc ML Transfer

- Dimensions : 1,8 m de haut pour 0,5 m de large
- Poids : 70 kg
- Raccords tuyaux en 76 mm
- Alimentation : 200 m<sup>3</sup>/h air comprimé
- Prix : 25 000 € (non inclus embouts et accessoires comme la trémie)

### Principe de fonctionnement et installation de l'appareil

- Branchement du compresseur dans un premier temps pour faire fonctionner la pompe à vide
- Présence d'une chambre à vide de 40 l qui stocke le marc
- Système de minuterie pour contrôler l'ouverture et la fermeture d'un clapet de libération de marc
- L'appareil semble plus efficace et adapté à des cuves avec des portes basses



# 1

- Installation du système d'aspiration sur le chariot élévateur pour le surélever ensuite au-dessus du pressoir.
- Raccordement du compresseur et du tuyau d'arrivée de marc.



# 2

- Tuyau raccordé à la trémie.
- Lancement du décuvage avec aspiration du marc de manière régulière.
- Productivité : pressoir de 22 hl rempli en 1h sans pompe à marc.



Il est important d'avoir en tête que cet appareil n'est qu'au début de son développement. Des réglages de détails seront améliorés au fil du temps.

### Points positifs

- Capacité d'aspiration
- Aspect sécuritaire
- Légèreté de l'accessoire (trémie) muni de l'embout
- Polyvalence car possibilité de décuper également des barriques ou des amphores mais aussi d'encuver après une table de tri

### Points négatifs

- Aspiration par à-coups et le bruit de l'appareil
- Nécessité d'avoir une cuve tampon de stockage d'air entre le compresseur et l'appareil
- Débit un peu lent
- Accessoires nécessitant d'être étudiés pour éviter d'avoir à rentrer en cuve
- Prix

**FOCUS SUR... l'aspirateur à marc ML Transfer de Cefinox****L'avis du vigneron (tiré du magazine Réussir vigne novembre 2023)**

« L'aspiration fonctionne très bien, c'est comme un aspirateur Dyson. Les presses sont de meilleure qualité qu'avec une pompe à marc car on peut mieux répartir le marc dans le pressoir, notamment en levant un peu l'aspirateur. Il n'y a pas besoin d'électricité. L'appareil est facile à prendre en main et à utiliser. Son nettoyage est simple et rapide, les équipes apprécient. Avec deux bastes de 70 litres d'eau, l'ensemble est propre, ce qui permet en outre de réaliser des économies d'eau. Le débit de chantier, avec cet appareil, est le même qu'avec une pompe à marc. En revanche, son utilisation nécessite d'avoir un **compresseur et une cuve tampon**. Par ailleurs, il faudrait pouvoir aspirer sans avoir à rentrer dans la cuve, et disposer d'une canne plus au point. »

**Formation Certiphyto**

Prochaine session de formation Renouvellement Certiphyto "Décideur en entreprise Non Soumise à Agrément - DENSA" - spécifique VITICULTURE, le jeudi 18 juillet, de 9 h à 17 h, à la Chambre d'agriculture.

Il reste encore des places, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Allison Mina  
02 47 48 37 34 / Mél. : [formation@cda37.fr](mailto:formation@cda37.fr)

**Stratégie de votre exploitation**

Vous vous posez des questions sur la gestion de votre exploitation :

- Comment orienter mon exploitation ? Est-ce que je fais le bon choix ?
- Comment me développer ? Comment transmettre ? Installer ? M'associer ?

La Chambre d'agriculture 37 vous aide à étudier vos questions avec des outils de stratégie d'entreprise. Cet accompagnement bénéficie d'une prise en charge partielle du conseil régional Centre Val de Loire. Attention nombre de dossiers limités !

Votre contact : **Nathalie Flabeau**, conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture 37 - 06 77 62 04 55.



Message rédigé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire  
Adeline Mallet : 06 42 24 56 69 / Nicolas Pichard : 06 08 47 01 59 / Philippe Gabillot : 06 80 42 98 21  
Faustine Roubez : 06 24 79 88 68 / Manon Thauhay : 06 23 82 54 92  
Mél. [viti-oeno@cda37.fr](mailto:viti-oeno@cda37.fr)

**Toute reproduction, même partielle des informations est strictement interdite.**

Lien vers E-Phy le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent. Les produits commerciaux, cités à titre d'exemple, sont adaptés aux situations décrites. Pour identifier d'autres produits commerciaux, connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques ainsi que la totalité des méthodes alternatives adaptées à la vigne, vous référer au site officiel: <https://ephy.anses.fr/>. Attention, les informations ci-dessus ne sont valables que dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante. Et sous réserve que les "fondamentaux" soient maîtrisés (qualité de pulvérisation, positionnement des traitements.). Vérifier les conditions d'emploi sur les étiquettes. Avec la participation financière de la FAV 37-72, d'InterLoire, du réseau DEPHY ferme.



La Chambre d'agriculture d'Indre et Loire est titulaire d'un contrat d'assurance n° 1112628777/4042 & 4049 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques pour laquelle elle est agréée sous le n°IF01762

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



www.afnor.org  
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur [www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)